



RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION 2026

L'HONORABLE SOPHIE BOURQUE

15 AVRIL 2026

Chères membres,
Chers membres,

Conformément à l'article 10.05 al. 3 des Statuts et Règlements constitutifs de l'ABC-Québec (ci-après les **Statuts**), la période pour le dépôt des bulletins de candidature est maintenant terminée. Pour mémoire, le poste de la vice-présidence et cinq (5) postes de membres du Conseil d'administration 2026-2027 sont à combler lors de la présente élection et ce dans le respect des critères énumérés à l'art. 9.01 des Statuts.

Après réception des bulletins de candidatures pour ces postes vacants, voici les trois candidats et candidates élu.e.s par acclamation, étant les seules personnes à respecter certains des critères énumérés tel qu'énoncés dans l'avis de mise en candidature :

Vice-président :

Me Vincent Savard (*Mandat d'un an*)
Membre de moins de 10 ans de pratique

Administratrices :

Me Sevgi Kelci
Membre de la Chambre des notaires (Mandat de 2 ans)

Me Mylène Lemmel

Membre résidant à l'extérieur des districts judiciaires de Montréal et de Québec (Mandat de 2 ans)

En ce qui concerne les trois(3) autres postes à combler, un le sera par le Conseil d'administration 2026-2027 en vertu de l'art. 9.05 des Statuts puisqu'aucune autre candidature soumise ne rencontre le critère de l'art. 9.01 c) vi) soit d'être membre comptant moins de dix (10) ans de pratique.

Quant aux deux (2) autres postes vacants, cinq (5) candidatures ont été reçues. Une élection aura donc lieu pour combler ces 2 postes. Conformément à l'art. 9.01 c) vii) des Statuts, l'un de ces postes est réservé à un.e membre inscrit.e à une Faculté de droit civil ou à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec. Le second poste n'est soumis à aucun critère spécifique et peut être comblé par tout membre en règle de la Division.


Candidats.es en élection pour un poste d'administrateur :

- Me Maya Angenot (membre en règle)
- Madame Delphine Beauchemin (membre en règle et inscrite à une Faculté de droit civil ou à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec)
- Madame Marie Annie Édouard Guillemette (membre en règle et inscrite à une Faculté de droit civil ou à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec)
- Madame Kateri Lapka (membre en règle et inscrite à une Faculté de droit civil ou à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec)
- Me Antoine Motulsky-Falardeau (membre en règle)

Procédure du vote :

Le vote se fera par voie électronique du **7 mai 2026 au 14 mai 2026, 23 h 59**, suivant les modalités ci-dessous :

- Le 7 mai 2026, à 9 h 00, chaque membre recevra par courriel une invitation à voter.
- Il suffira de suivre le lien inclus au courriel pour accéder à la plateforme de vote.
- Il n'y aura qu'un seul bulletin de vote. Un membre devra sélectionner un maximum de deux candidats ou candidates de son choix en cochant les cases appropriées.
- Une fois le vote effectué, le membre devra soumettre son vote à l'aide du bouton prévu à cet effet. Une fois soumis, le vote sera final et ne pourra être modifié.
- Lors du décompte des votes, la candidate répondant au critère d'inscription à une Faculté de droit civil ou à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec ayant reçu le plus de vote sera élue à ce poste. Le second poste sera comblé par la seconde personne ayant reçu le plus de vote, aucun critère spécifique n'étant attaché à ce poste.


L'honorable Sophie Bourque
Présidente d'élection 2026, ABC-Québec

¹ Me Savard occupera ainsi la présidence de l'Association lors du cycle 2027-2028. Il comble aussi l'un des deux postes de membres comptant moins de dix (10) ans de pratique, un même membre du Conseil d'administration pouvant répondre à plus d'un critère.